



LA COLLECTE DES DÉCHETS PAR LE SERVICE PUBLIC EN FRANCE

RÉSULTATS 2011



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Collectivités territoriales

L'ADEME remercie très sincèrement l'ensemble de ses partenaires : conseils généraux, observatoires, syndicats de traitement...ainsi que bien sûr toutes les collectivités pour leur implication et leur précieuse et indispensable collaboration, nous permettant pour chaque enquête de disposer de données toujours plus fiables et d'en assurer la quasi-exhaustivité.

Suivi technique : Rafaëlle DESPLATS, ADEME - Direction Consommation durable et Déchets /
Service Planification et Observation des Déchets

Suivi d'édition : Agnès HEYBERGER, ADEME - Service Communication Professionnelle et Technique.

Réalisation : A4 éditions

©ADEME Éditions 2014
ISBN 978-2-35838-632-6

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Avant-propos

L'objectif de cette enquête (qui fait suite à celles menées en 2005, 2007 et 2009) est de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques déchets mises en œuvre ainsi qu'à la réponse de la France au Règlement statistique européen sur les déchets. Elle permet aussi de fournir des analyses et exploitations complémentaires à l'ensemble des acteurs de la filière déchets qui disposent ainsi de références nationales, d'éléments de comparaison entre territoires et d'aide à la décision relative aux choix de gestion des déchets mis en œuvre.

Elle se fait via l'interrogation de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des communes indépendantes de plus de 1 000 habitants (environ 2 000 EPCI et 700 communes indépendantes) exerçant au moins une compétence collecte et/ou déchèterie afin d'identifier leurs compétences, leur(s) desserte(s) et les flux de déchets collectés pour l'année 2011.

L'enquête a porté sur **5 types de collecte** en porte à porte et/ou en apport volontaire :

- collecte d'ordures ménagères résiduelles ;
- collecte du verre ;
- collecte des matériaux secs ;
- collecte des biodéchets et/ou des déchets verts ;
- autres collectes spécifiques (encombrants, cartons des professionnels, déchets dangereux...) ;

ainsi que sur la collecte **en déchèteries**.

Les quantités collectées concernent les déchets ménagers et assimilés collectés par le service public de gestion des déchets, qui comprennent une part de déchets produits par les activités économiques. La campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers menée en 2008 a permis de mesurer qu'en moyenne nationale, 22 % du tonnage global des ordures ménagères résiduelles provient des activités économiques (17 % pour les déchèteries).

Les données présentées dans ce document sont représentatives de la population nationale puisque contenant un redressement des données (estimation des non-réponses) ayant été réalisé en considérant que 100 % de la population française était desservie par une collecte d'ordures ménagères résiduelles.

Les données de population correspondent, à la date de la publication, à des populations officielles 2011 de l'INSEE, en vigueur en janvier 2014, soit une population française totale de **65,2 millions habitants** (y compris les départements d'outre-mer).

Dans ce document sont présentées les performances de collecte qui correspondent aux tonnages ramenés à l'habitant sur la base de la population totale française 2011, contrairement aux ratios de collecte pour lesquels les tonnages sont ramenés à la population desservie.

Le terme « performance » ne fait pas ici référence à l'efficacité de la collecte mais bien au sens factuel et mathématique du chiffre.

Ainsi, lorsque 100 % de la population est desservie pour une collecte, ratio et performance se confondent.

Sommaire

Glossaire	4
Résultats généraux	
Les déchets ménagers et assimilés	5
Synthèse des collectes d'ordures ménagères (hors déchèteries).....	10
Les ordures ménagères et assimilées.....	10
Résultats détaillés	
Les ordures ménagères résiduelles.....	11
La collecte séparée des emballages et papiers des ménages.....	14
La collecte séparée du verre.....	18
La collecte séparée des biodéchets et déchets verts	20
La collecte séparée des encombrants.....	21
La collecte en déchèteries.....	22
Synoptique des flux de déchets.....	27

Glossaire

Biodéchets : fraction fermentescible des ordures ménagères soit les déchets de cuisine et certains déchets verts des ménages ainsi que des papiers et cartons.

Collecte : toute opération de ramassage des déchets en vue de leur transport vers une installation de traitement de déchets.

Collecte séparée (CS) : collecte dans le cadre de laquelle un flux de déchets est conservé séparément en fonction de son type et de sa nature afin de faciliter un traitement spécifique.

Déchets ménagers et assimilés (DMA) : déchets issus des ménages et déchets assimilés (ces derniers regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétions techniques particulières. Il s'agit des déchets des artisans, commerçants, des déchets du secteur tertiaire...collectés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères). Les déchets produits par les services municipaux, déchets de l'assainissement collectif, déchets de nettoyage des rues, de marché... ne relèvent pas de ce périmètre.

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques.

Emballages et papiers des ménages (encore appelés recyclables secs) : emballages et journaux magazines.

Encombrants : déchets volumineux ne pouvant être déposés dans les conteneurs de collecte. Ne sont pas pris en compte: les déchets verts et les déblais et gravats.

Matériaux recyclables : déchets métalliques, papiers, cartons, plastiques, emballages et papiers des ménages, verre, textiles.

Ordures ménagères et assimilées (OMA) : déchets ménagers et assimilés qui sont produits « en routine » par les acteurs économiques dont les déchets sont pris en charge par le service public de collecte des déchets. Les OMA sont donc constituées des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des déchets collectés séparément, soit en porte à porte, soit en apport volontaire : verre + emballages et papiers graphiques (matériaux secs). Elles comprennent également, à la marge, les collectes séparées de biodéchets alimentaires.

Ordures ménagères résiduelles (OMR) : part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes séparées.

RSOM : recyclables secs des ordures ménagères.

Types de collectes séparées

Collecte séparée du verre : collecte en porte à porte ou en apport volontaire du verre uniquement. Le verre collecté avec les emballages ou celui collecté en déchèteries n'est pas comptabilisé dans ce type de collecte.

Collecte séparée des emballages et papiers des ménages : collecte en porte à porte ou en apport volontaire des emballages et journaux magazines. Le verre est rarement collecté en mélange avec les emballages dans ce type de collecte. Les matériaux recyclables collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte (hors points d'apport volontaires situés sur les déchèteries).

Collecte séparée des déchets verts et des biodéchets : collecte en porte à porte ou en apport volontaire des déchets verts et/ou des biodéchets. Les déchets verts collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.

Collecte séparée des encombrants : collecte en porte à porte ou en apport volontaire des encombrants. Les encombrants collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.

Collecte séparée des déchets dangereux : collecte en porte à porte ou en apport volontaire des déchets dangereux. Les déchets dangereux collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.

Déchets municipaux

Déchets de la collectivité :	Déchets ménagers et assimilés	
	Déchets « occasionnels » :	Déchets « de routine » = Ordures ménagères et assimilées
<ul style="list-style-type: none"> - déchets des espaces verts publics - déchets de voirie, marchés - déchets de l'assainissement (boues d'épuration) 	<ul style="list-style-type: none"> - déchets collectés en déchèteries - collectes séparées d'encombrants, de déchets verts, de déblais et gravats, de déchets dangereux... 	Ordures ménagères résiduelles
		Déchets de routine collectés séparément en porte à porte ou en apport volontaire : verre, emballages et papiers, biodéchets

Les déchets ménagers et assimilés

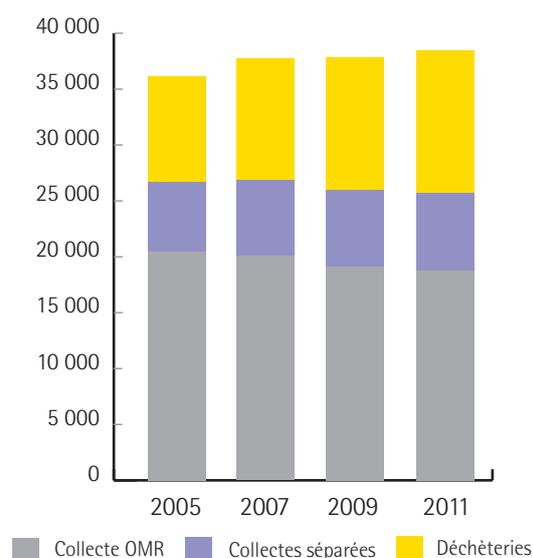
Les déchets ménagers et assimilés comprennent :

- > les OMR (ordures ménagères résiduelles)
- > les déchets des collectes séparées
- > les déchets collectés en déchèteries

soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par le service public.

Évolution des tonnages globaux de DMA collectés

En milliers de tonnes



DMA collectés par type de collecte en 2011

	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an
Ordures ménagères résiduelles	18,8	288
Collectes séparées*	7	107
Déchèteries	12,7	195
TOTAL	38,5	590

* Collectes séparées : toutes collectes RSOM, verre, biochets/déchets verts, encombrants, déchets dangereux... hors déchèteries

Globalement, la production de DMA augmente très légèrement et les tendances générales se poursuivent. Les tonnages d'OMR continuent de diminuer depuis 2005 tandis que les tonnages collectés séparément augmentent toujours légèrement.

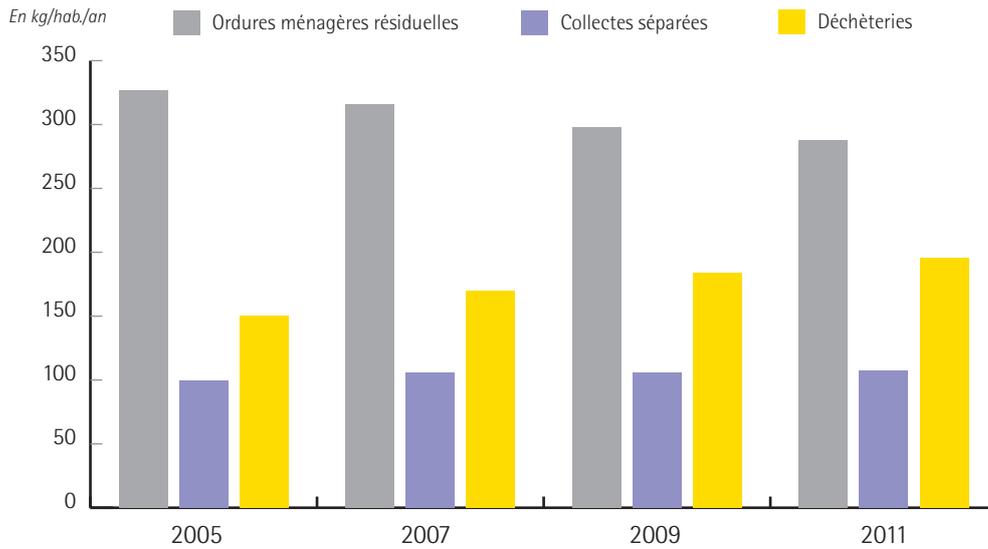
Les matériaux collectés en déchèteries atteignent en 2011, 12,7 Mt (contre 11,8 Mt en 2009), représentant ainsi 33 % du tonnage total de DMA collectés en moyenne, et jusqu'à 41 % en milieu rural.

Évolution détaillée des DMA collectés par type de collecte de 2005 à 2011

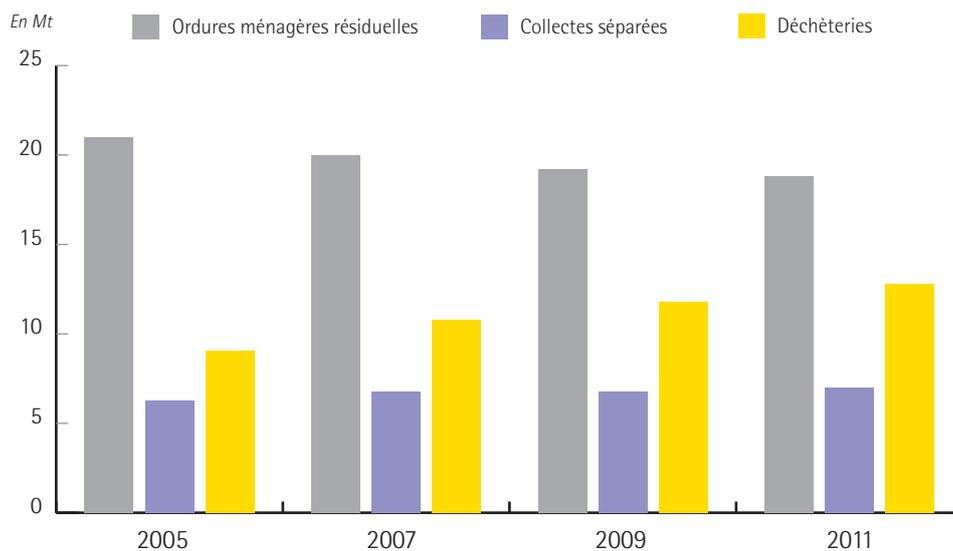
	2005		2007		2009		2011	
	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an
Ordures ménagères résiduelles	20,5	326,5	20,1	316	19,2	298	18,8	288
Collectes séparées*	6,25	99,8	6,8	106	6,8	106	7	107
Déchèteries	9,4	150	10,8	170	11,8	184	12,7	195
TOTAL	36,1	576	37,7	592	37,8	588	38,5	590

* Collectes séparées : toutes collectes RSOM, verre, biochets/déchets verts, encombrants, déchets dangereux... hors déchèteries

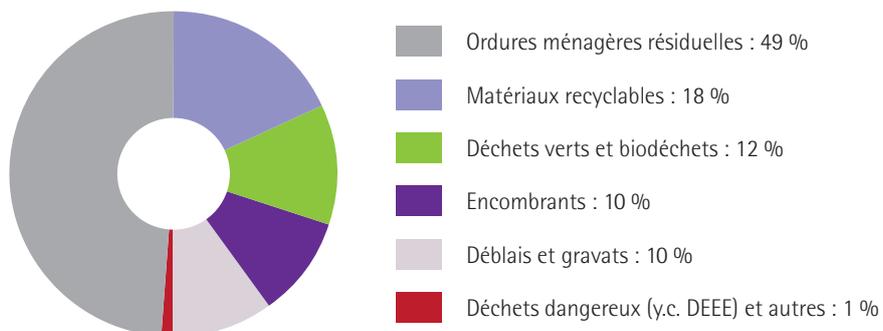
Évolution des performances de collecte par type de collecte



Évolution des tonnages collectés par type de collecte

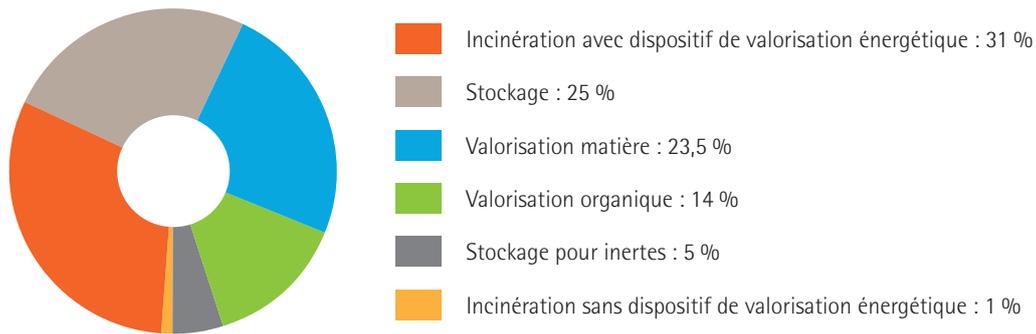


Répartition des DMA collectés par type de déchets



La répartition des DMA par type de déchets collectés reste similaire à celle de 2009 et montre que la part des tonnages d'OMR collectés diminue de 2 % par rapport à 2009 au profit des matériaux recyclables, notamment ceux collectés en déchèteries.

Destination des DMA collectés par type de traitement



Une baisse de la part des déchets orientés vers le stockage est observée (25 % en 2011 contre 27 % en 2009 et 31 % en 2007) au profit de la valorisation matière.

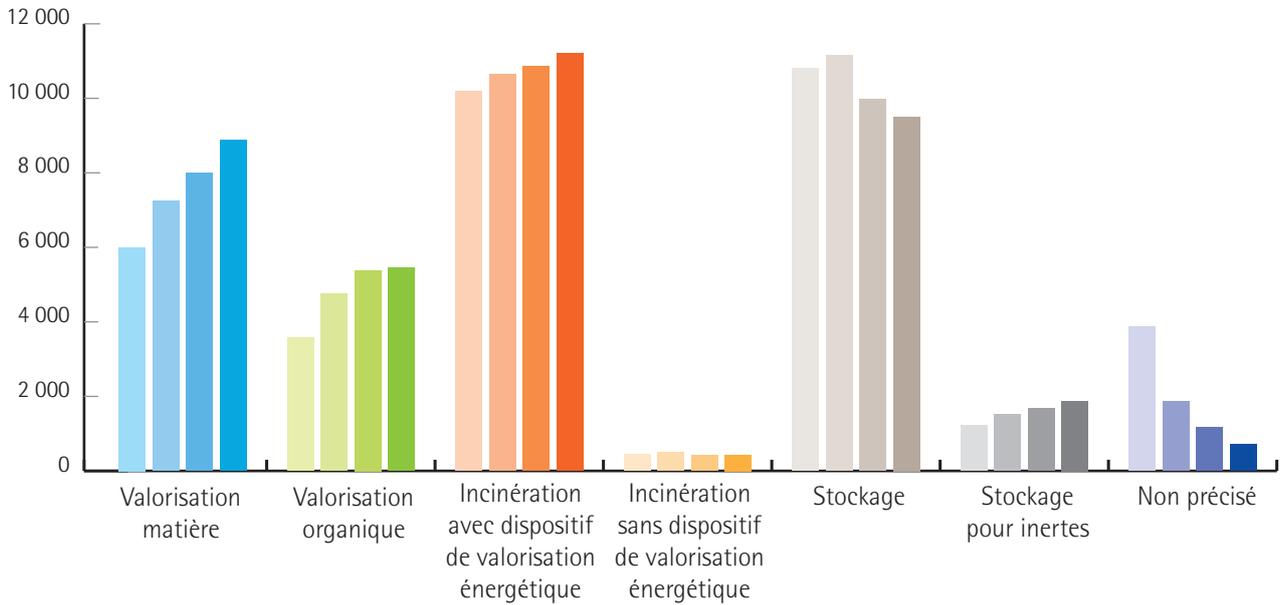
Évolution des destinations des DMA par type de traitement de 2005 à 2011

	2005		2007		2009		2011	
	Tonnage en Mt	%						
Valorisation matière	6	17	7,24	20,2	7,99	21,8	8,9	23,5
Valorisation organique	3,58	10	4,76	13,3	5,39	14,7	5,57	14,7
Incinération avec dispositif de récupération d'énergie	10,18	28	10,65	29,7	11,21	30,6	11,62	30,7
Incinération sans dispositif de récupération d'énergie	0,44	1	0,51	1,4	0,41	1,1	0,43	1,1
Stockage	10,81	30	11,16	31,2	9,96	27,2	9,49	25,1
Stockage pour inertes	1,22	3,38	1,51	4,2	1,66	4,5	1,83	4,8
NP ¹	3,88	11	1,87		1,18		0,65	
TOTAL	36,1		37,7		37,8		38,5	

¹Non précisés reventilés à partir de 2007 car < 10 %

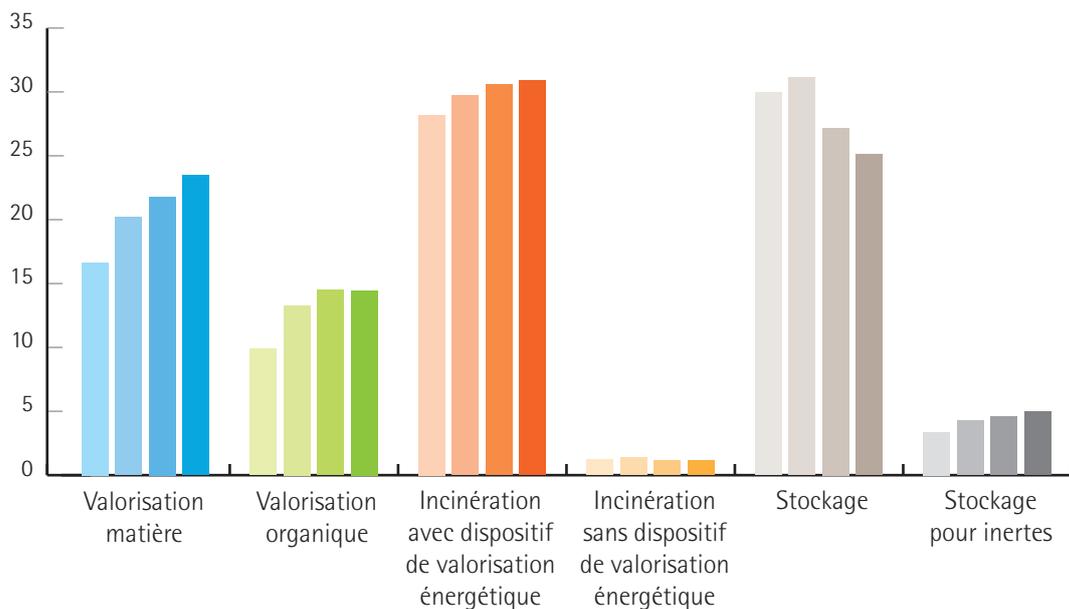
Évolution des destinations des DMA (en tonnes) par type de traitement de 2005 à 2011

En milliers de tonnes

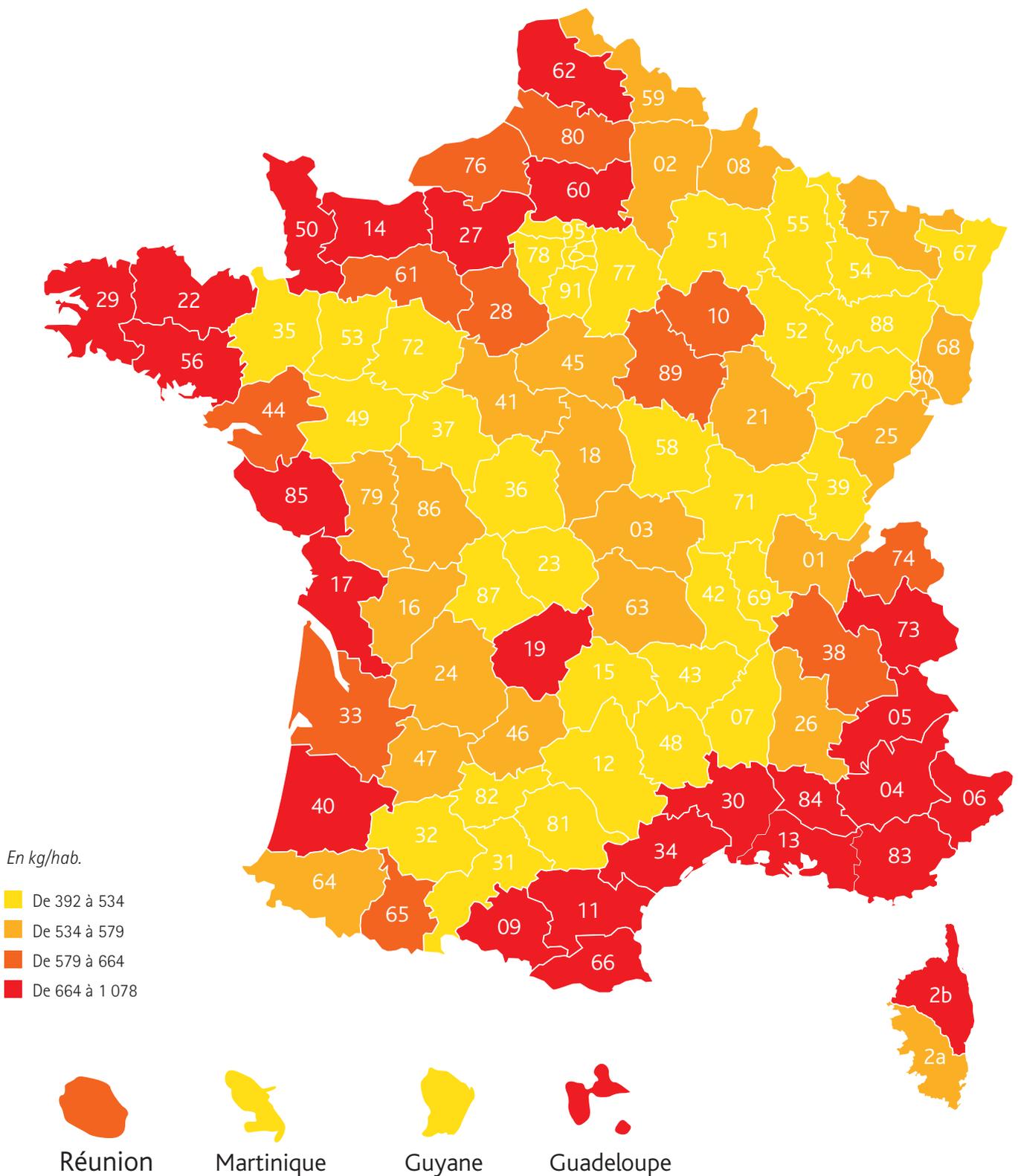


Évolution des destinations des DMA (en %) par type de traitement de 2005 à 2011

En %



Cartographie départementale des performances de collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) en 2011



Les valeurs départementales et régionales sont consultables sur la cartothèque :
http://carto.sinoe.org/carto/enquete_collecte/flash/

Synthèse des collectes d'ordures ménagères (hors déchèteries)

Synthèse des performances par type de collecte (hors déchèteries)

Collectes	2009		2011	
	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an
OMR	19,186	298	18,784	288
Verre	1,871	29	1,886	28,9
Emballages et papiers des ménages	2,963	46	3,104	47,6
Biodéchets/déchets verts	1,162	18	1,256	19,3
Encombrants	0,792	12	0,751	11,5
Déchets dangereux	4,2 kt	0,06	7,73 kt	0,12
TOTAL	25,98	404	25,79	395,4

La performance de collecte des OMR continue toujours de diminuer au profit des collectes séparées d'emballages et papiers des ménages ainsi que de biodéchets/déchets verts. Entre 2009 et 2011, les quantités d'OMR collectées par habitant ont diminué de **10 kg/hab./an**. En 2009, c'était déjà une baisse de 18 kg/hab./an qui avait été enregistrée par rapport à 2007. Au total, cela représente une diminution des performances de collecte de près de 9 % entre 2007 et 2011 (-7 % des tonnages).

Les ordures ménagères et assimilées

Les OMA sont constituées des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des déchets collectés séparément, soit en porte à porte, soit en apport volontaire : verre + emballages et papiers des ménages. Elles comprennent également à la marge, les collectes séparées de biodéchets alimentaires.

Évolution de la collecte des OMA

	2007		2009		2011	
	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an	Tonnage collecté en Mt	Performances en Kg/hab./an
Ordures ménagères et assimilées	24,87	391	24,02	373,5	23,77	365

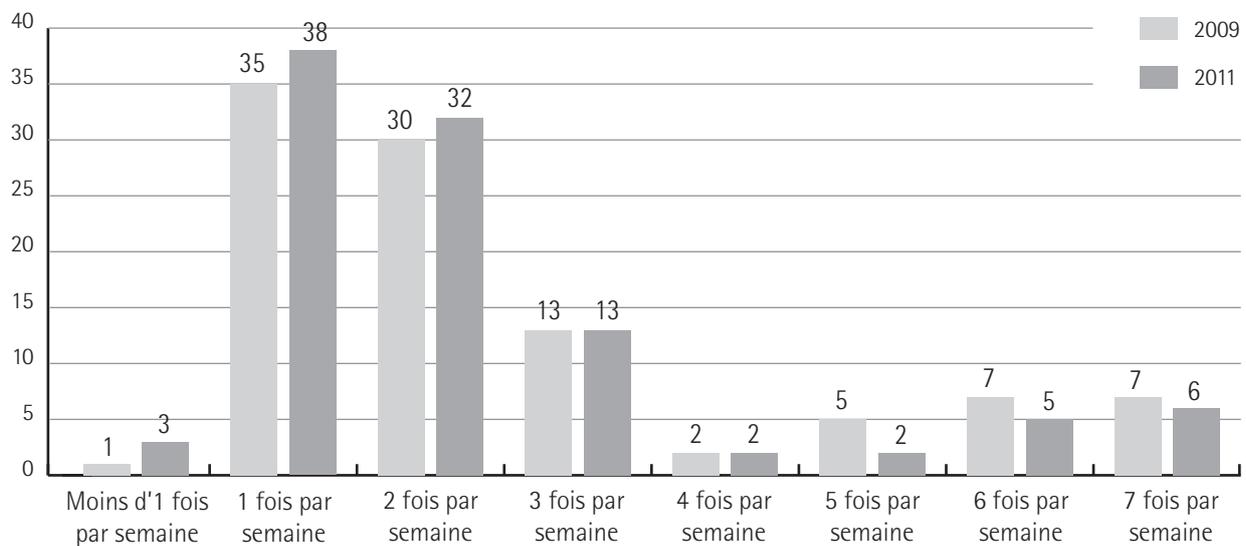
Les ordures ménagères résiduelles

Chiffres clés :

- ◆ **18,78 Mt** collectés par le service public en 2011 (19,2 Mt en 2009)
- ◆ **288 kg** d'ordures ménagères résiduelles collectées par habitant en 2011
- ◆ 44 % des services de collecte des OMR sont gérés en régie, représentant 44 % des tonnages collectés. 54 % sont gérés en prestation de service (51 % des tonnages) et 2 % en délégation de service public (5 % des tonnages)

Répartition de la population selon la fréquence majoritaire de collecte des OMR

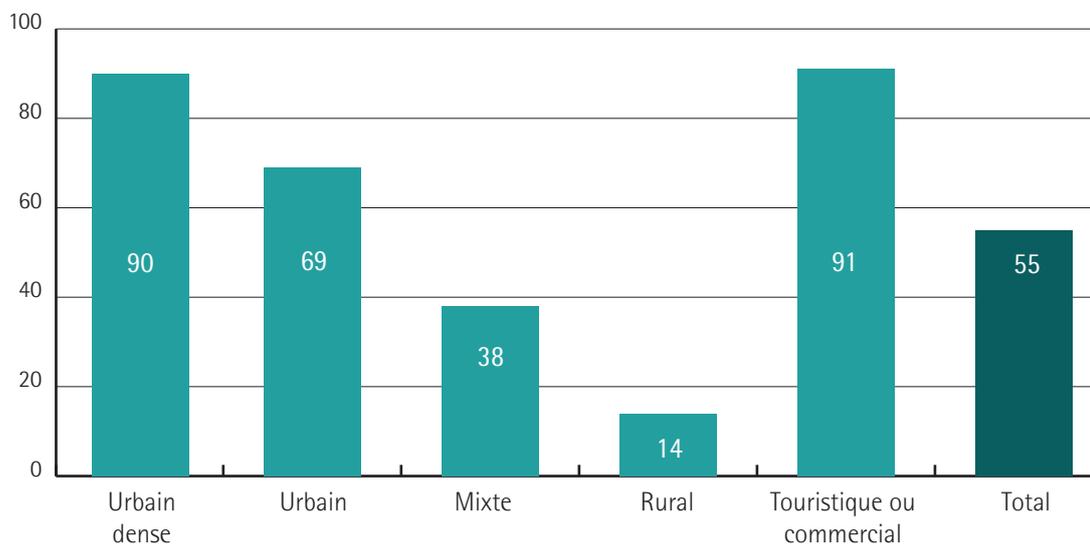
En % de la population desservie pour les OMR



> **38 %** de la population est collectée en C1 au niveau national. Il y a toutefois de fortes variations selon les typologies où plus de 90 % de la population résidant en zone urbaine dense et touristique ou commerciale est collectée 2 fois et plus par semaine.

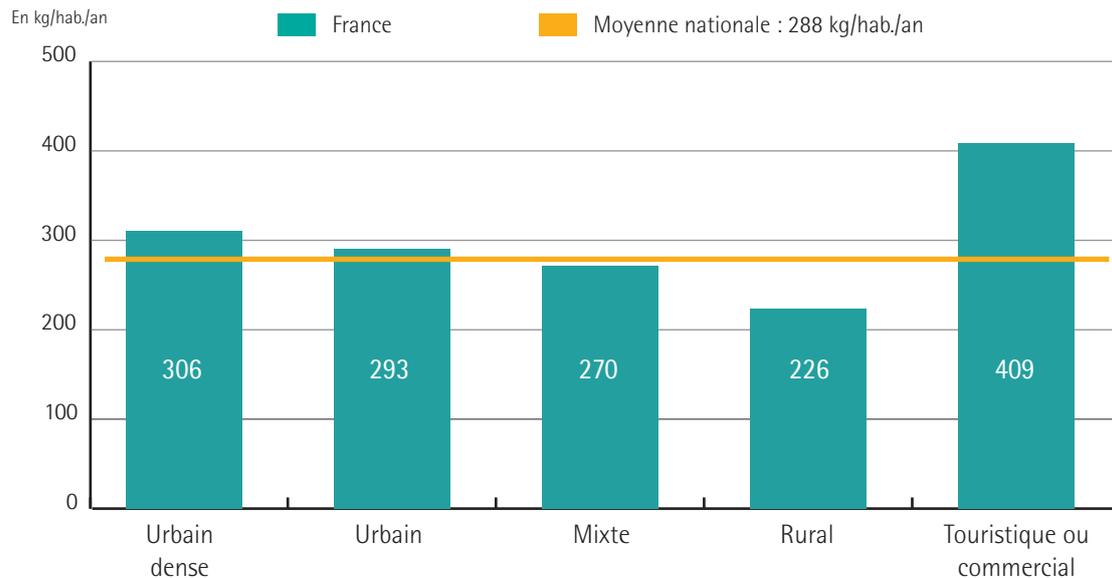
Répartition de la population collectée en C2 et plus selon la typologie

En % de la population totale desservie*



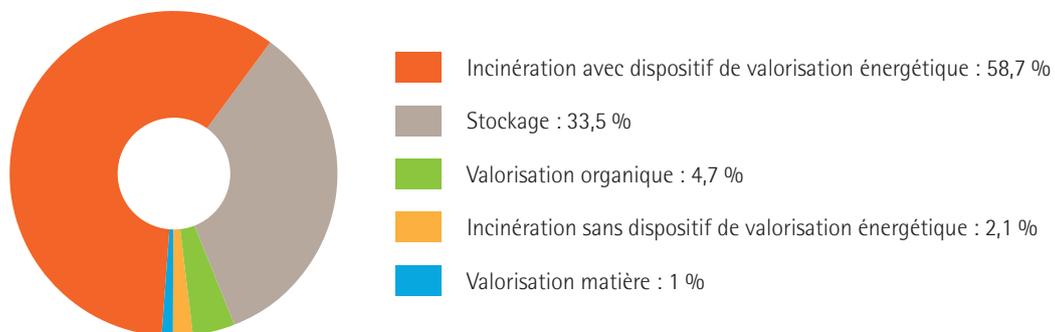
* Seuls les flux où la fréquence de collecte est renseignée sont pris en compte

Performances de collecte des OMR par typologie de collectivité



La moyenne nationale de la performance de collecte des OMR se situe à 288 kg/hab./an. À l'image de 2009, les collectivités de type touristique ou commercial et urbain dense conservent une performance de collecte plus élevée que la référence nationale. À l'inverse, ce sont encore les collectivités rurales et mixtes qui présentent des performances de collecte inférieures à la moyenne nationale, la typologie urbaine étant proche de la valeur nationale. La baisse des performances de collecte des OMR entre 2009 et 2011 concerne toutes les typologies (2 à 4 %) excepté pour les collectivités rurales pour lesquelles la baisse de la performance de collecte des OMR dépasse les 7 %.

Répartition des destinations des OMR par type de traitement :



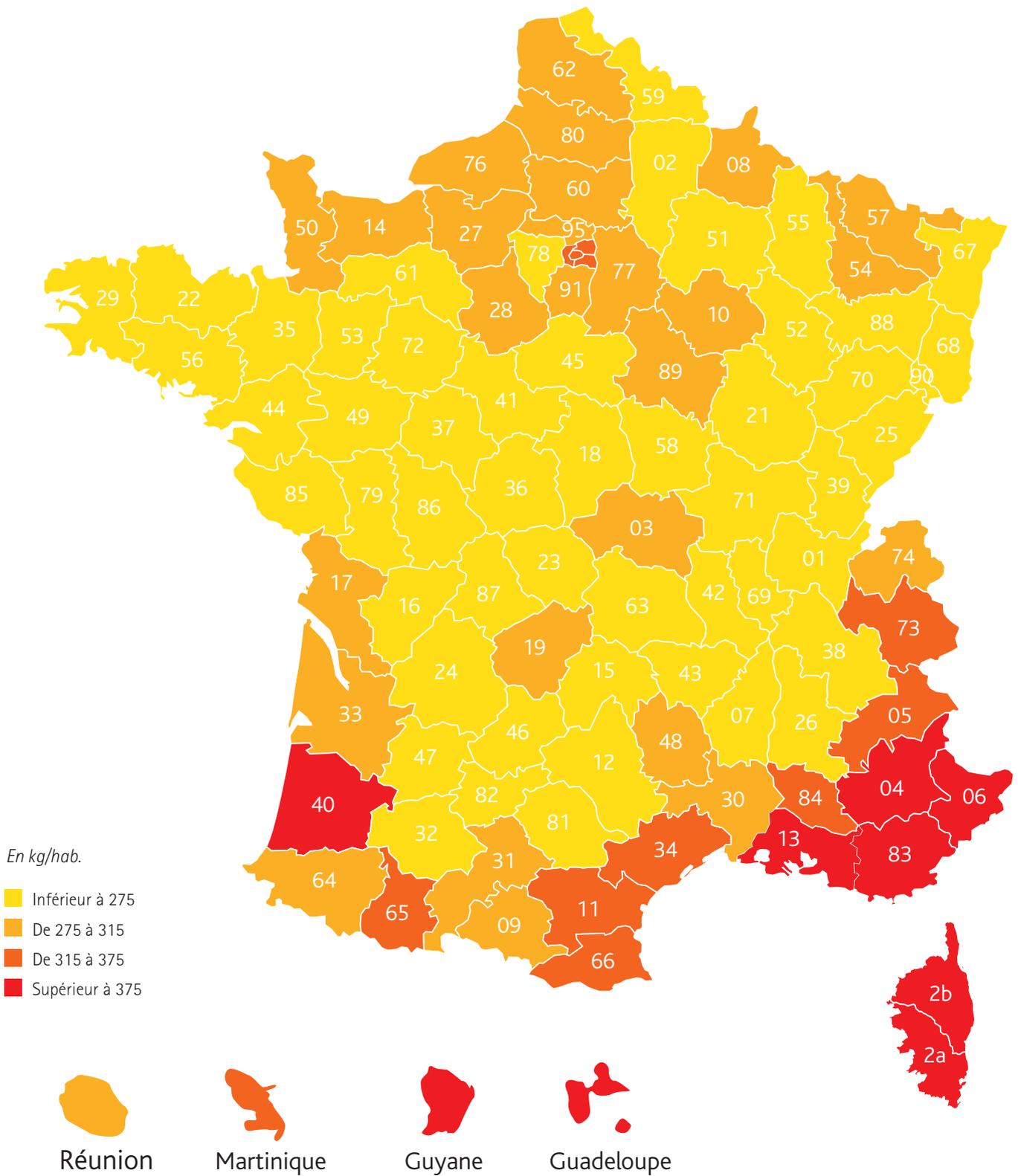
En 2011, plus de 64 % des OMR sont orientées vers une filière de valorisation, c'est 3 % de plus qu'en 2009, attribués à la diminution du stockage (passant de 37 % en 2009 à 33,5 % en 2011) au profit de la valorisation énergétique (56 % en 2009 contre 59 % en 2011).

En valeur absolue, les quantités d'OMR orientées vers le stockage ont diminué de près de 11 % par rapport à 2009, représentant plus de 765 000 t. En parallèle, les quantités orientées vers la valorisation énergétique ont augmenté de près de 300 000 t. Rappelons que la baisse des tonnages d'OMR entre 2009 et 2011 est de 400 000 t corrélée à une augmentation de la population de 900 000 personnes (+1,4 %).

Évolution de la collecte des OMR

	2009	2011	Évolution
Ordures ménagères résiduelles	19,2 Mt	18,8 Mt	- 2 %
	298,3 Kg/hab./an	288 Kg/hab./an	- 3 %

Cartographie départementale des performances de collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) en 2011



Les valeurs départementales et régionales sont consultables sur la cartothèque : http://carto.sinoe.org/carto/enquete_collecte/flash/

La collecte séparée des emballages et papiers des ménages

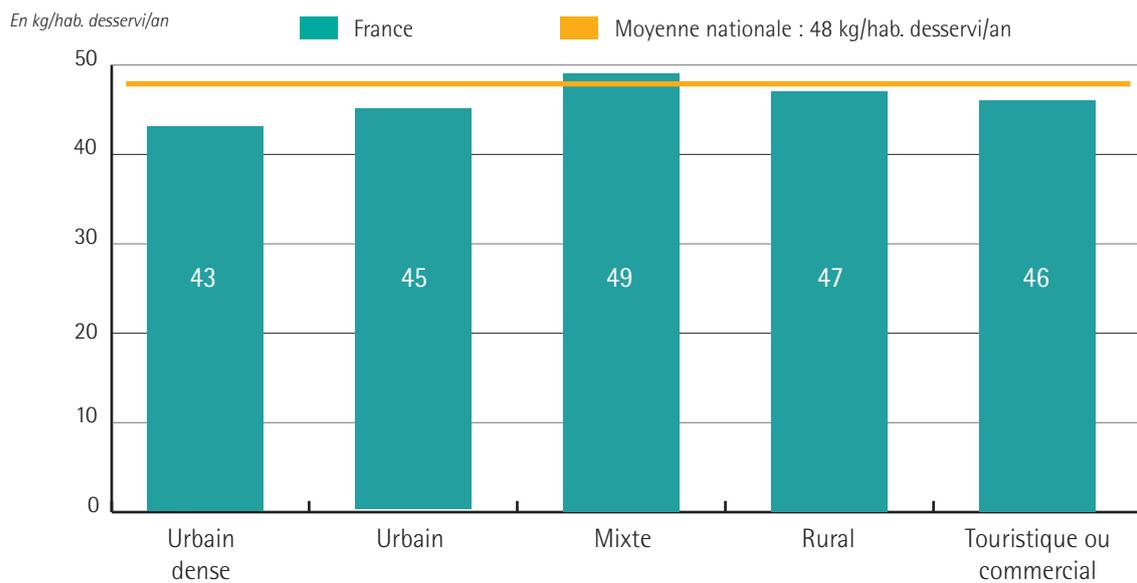
Chiffres clés :

- ◆ 3,1 Mt collectés par le service public en 2011
- ◆ 48 kg d'emballages et papiers collectés par habitant en 2011

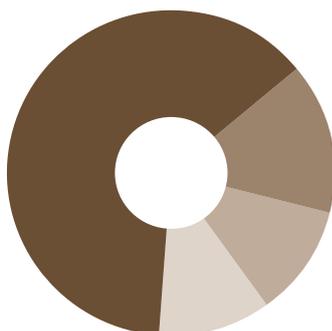
Évolution de la collecte des emballages et papiers des ménages

	2009	2011	Évolution
Emballages et papiers des ménages	2,96 Mt	3,1 Mt	+ 5 %
	46 Kg/hab./an	48 Kg/hab./an	+ 3 %

Ratios de collecte des emballages et papiers des ménages (hors verre) par typologie de collectivité



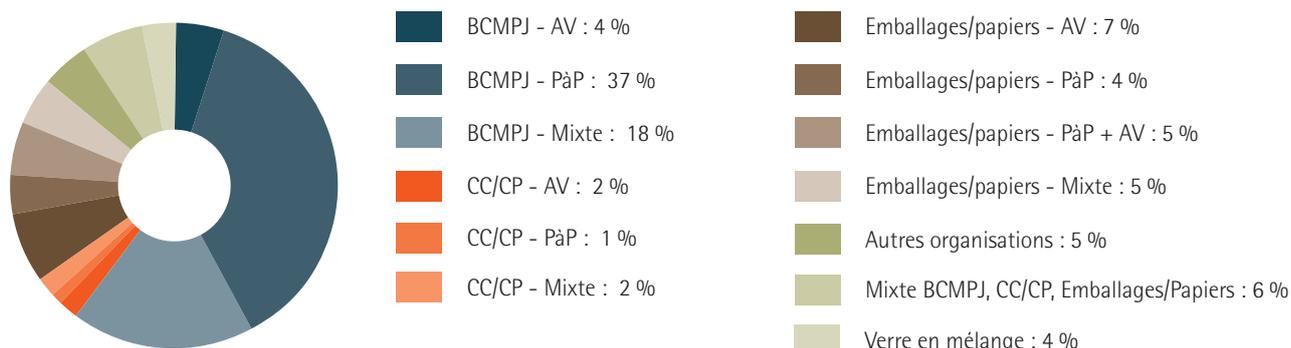
Répartition des tonnages par type de collecte



- Emballages et papiers graphiques : 63 %
- Emballages en mélange et corps creux : 15 %
- Papiers graphiques : 12 %
- Corps plats : 10 %

Attention, ce graphe est indépendant de celui de la page suivante qui considère les flux en fonction du schéma global d'organisation de la collecte séparée des recyclables secs hors verre au niveau de la collectivité.

Répartition des tonnages de RSOM hors verre selon les schémas d'organisation



BCMPJ : Multimatériaux (emballages en mélange et papiers graphiques collectés dans un seul flux)

CC/CP : Corps creux (BMP) / Corps plats (CJ) collectés séparément

Emballages/Papiers : Emballages en mélange (BCMP) / Papiers graphiques (J) collectés séparément

AV : Apport volontaire

PàP : Porte à porte

B : Emballages en carton complexe (briques)

C : Emballages en carton

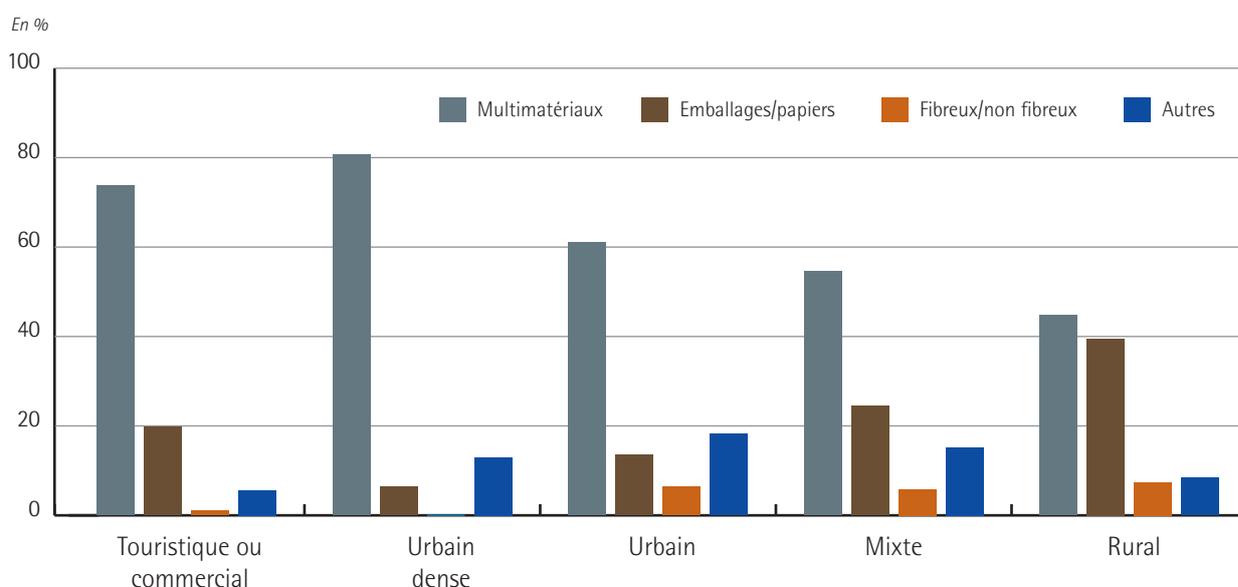
M : Emballages en métaux

P : Emballages en plastique

J : Papiers graphiques

Près de 60 % des tonnages sont collectés en multimatériaux. 21 % sont collectés en triflux emballages/papiers graphiques et 5 % en triflux fibreux/non fibreux. Le reste (environ 15 %) correspond à d'autres types d'organisation (ou à des collectivités qui présentent un mélange de ces différents schémas).

Répartition des schémas d'organisation des RSOM en fonction de la typologie des collectivités



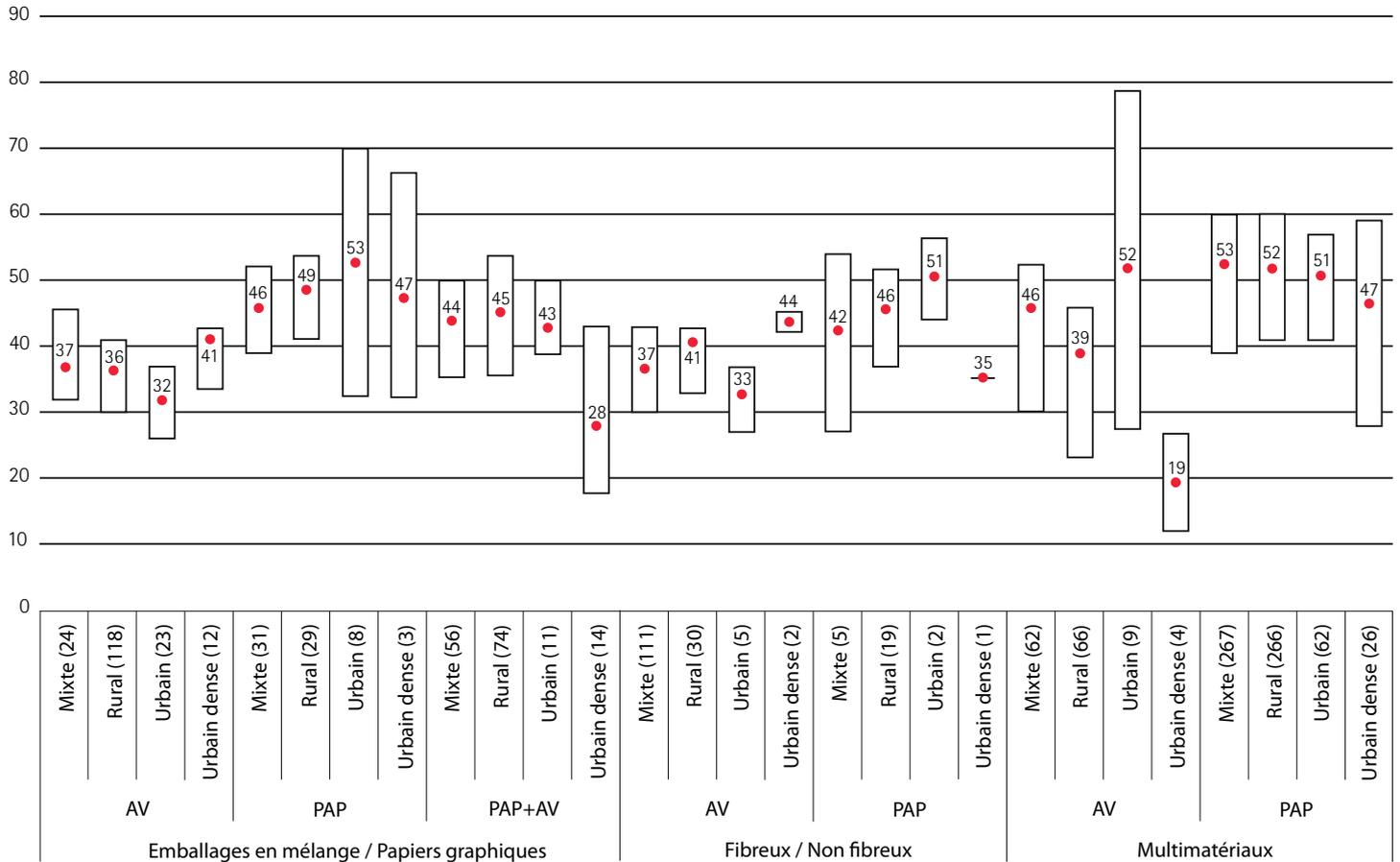
La part de multimatériaux augmente avec la densité d'habitat : 45 % des tonnages en milieu rural, 55 % en milieu mixte, 62 % en urbain, et plus de 80 % en urbain dense.

À l'inverse, si le schéma « emballages en mélange » et « papiers graphiques » représente 40 % des tonnages en milieu rural, il représente moins de 10 % en milieu urbain dense.

Quantités collectées selon l'organisation de la collecte et la typologie d'habitat

(valeur moyenne et dispersion des valeurs pour 50 % des collectivités ; nombre d'observations entre parenthèses)

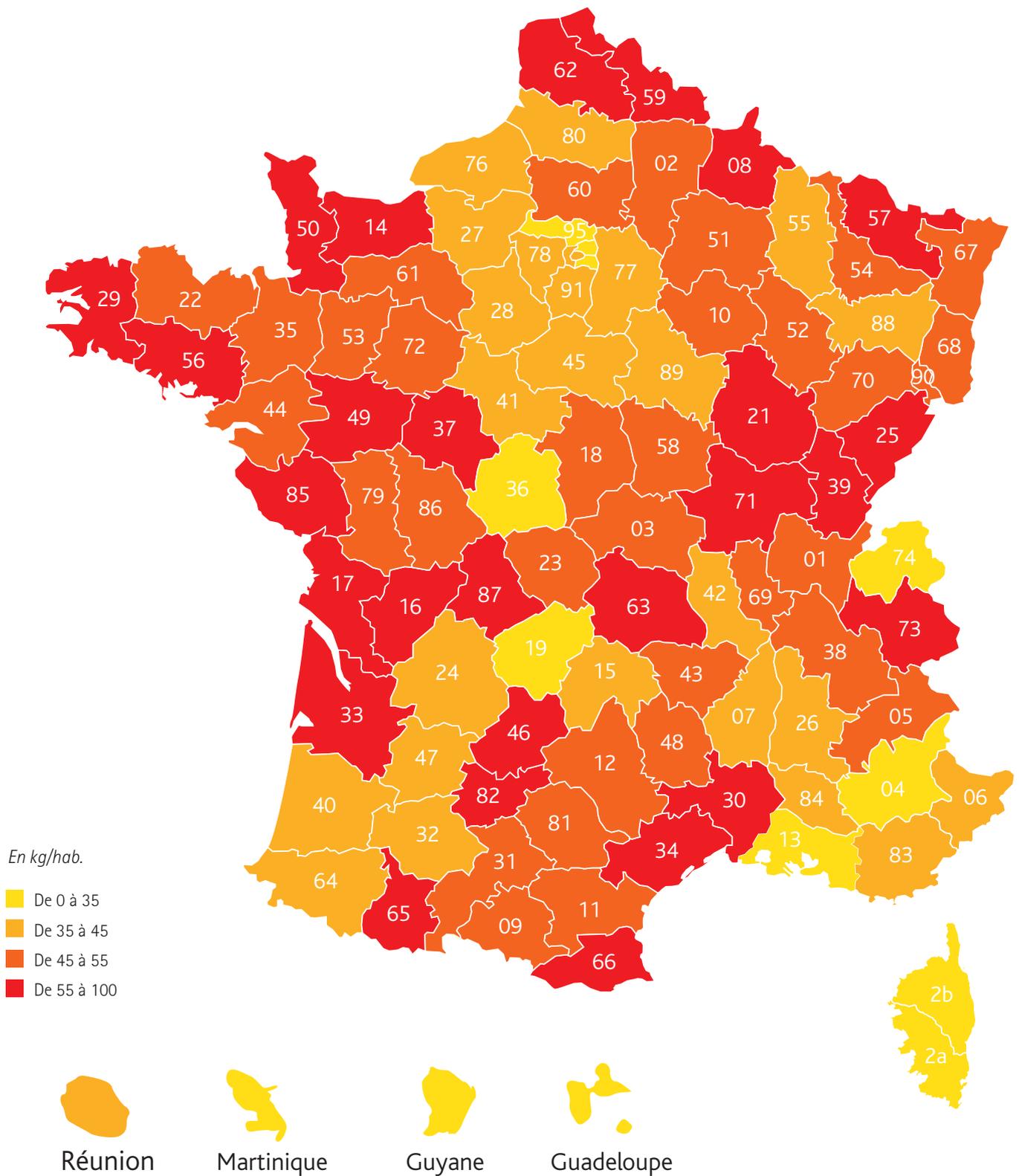
En kg/hab/an



Les moyennes et dispersions concernant les performances de collecte ne permettent pas de conclure à une performance significativement différente en fonction des schémas de collecte, ou en fonction de la typologie d'habitat.

En revanche, les performances sont sensiblement supérieures en porte à porte par rapport à l'apport volontaire entre 15 % et 30 % selon les schémas et les milieux.

Cartographie départementale des performances de collecte des emballages et papiers des ménages en 2011



Les valeurs départementales et régionales sont consultables sur la cartothèque :
http://carto.sinoe.org/carto/enquete_collecte/flash/

La collecte séparée du verre

Chiffres clés :

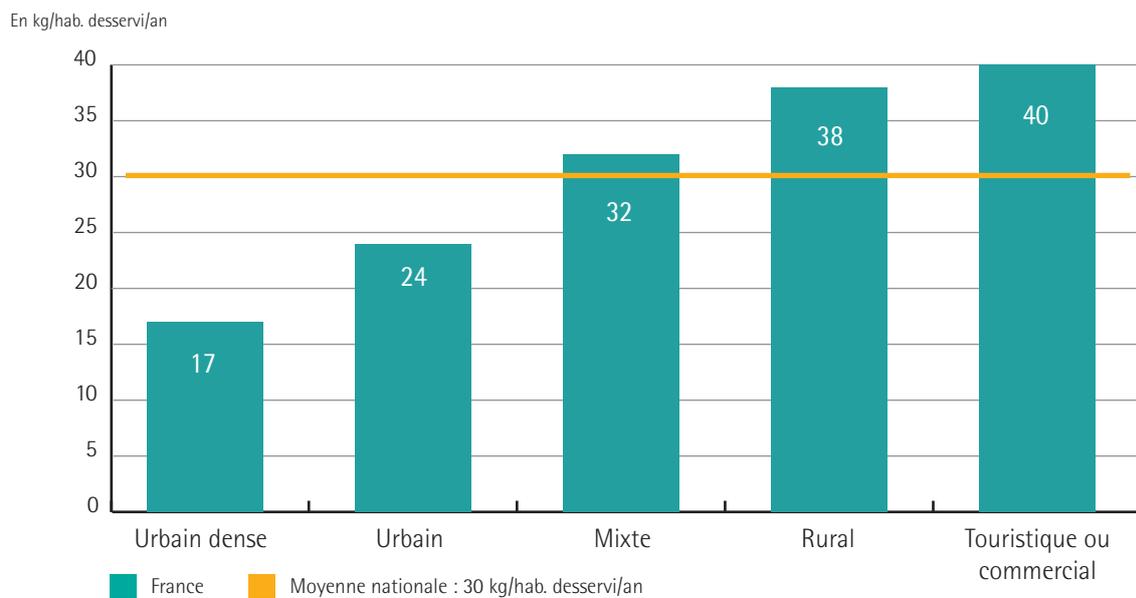
- ◆ 1,89 Mt collectés par le service public en 2011
- ◆ 29 kg de verre collectés par habitant en 2011
- ◆ 82 % des tonnages sont collectés en apport volontaire et 18 % en porte à porte

Évolution de la collecte du verre

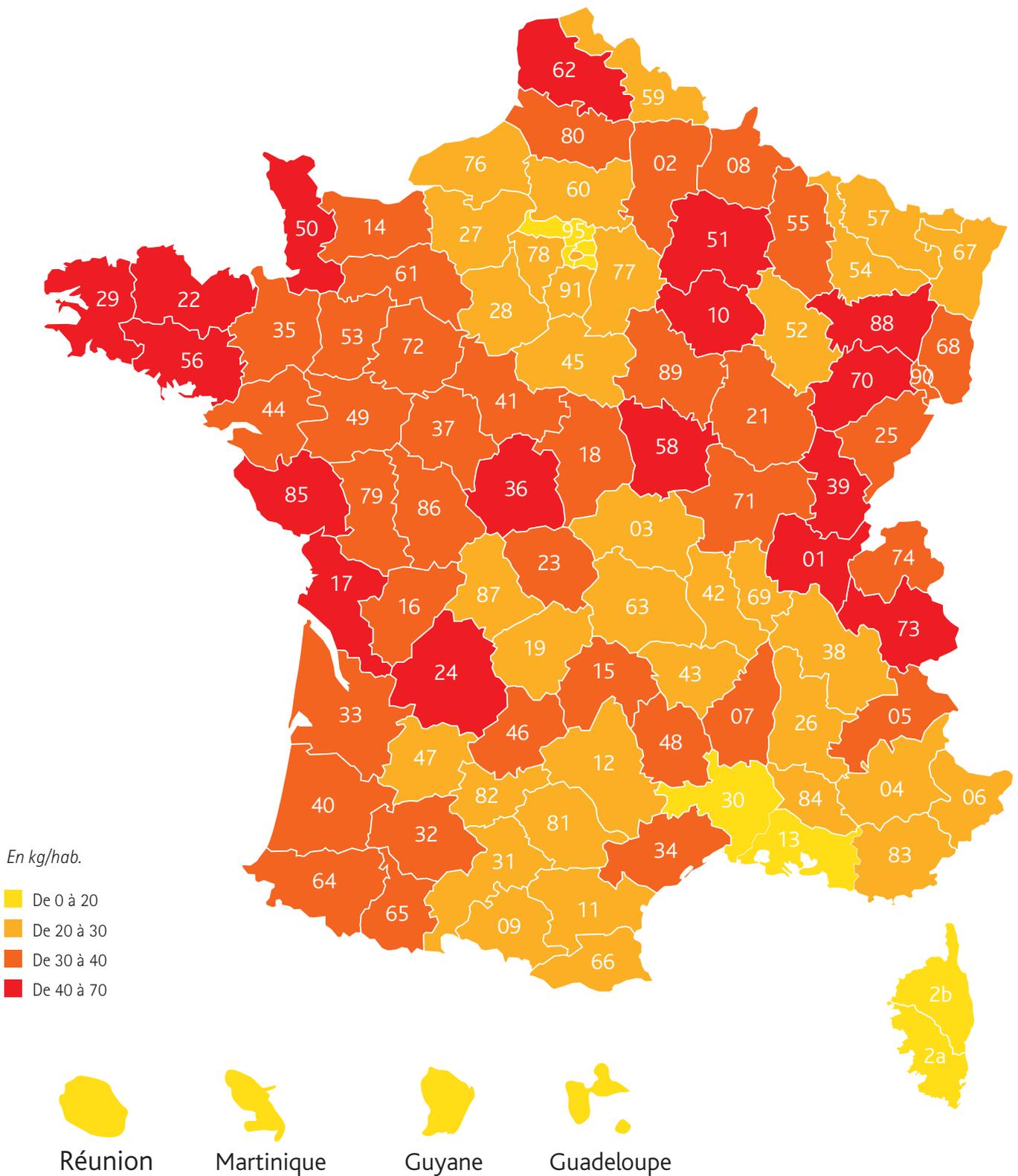
	2009	2011	Évolution
Verre	1,87 Mt	1,89 Mt	+ 1 %
	29 kg/hab./an	29 kg/hab./an	-

On observe depuis 2005 déjà une très légère hausse régulière des quantités de verre collectées séparément s'expliquant par la hausse constante de la population car la performance de collecte n'a quasiment pas varié depuis 2007.

Ratios de collecte du verre par typologie de collectivité



Cartographie départementale des performances de collecte du verre en 2011



Les valeurs départementales et régionales sont consultables sur la cartothèque :
http://carto.sinoe.org/carto/enquete_collecte/flash/

La collecte séparée des biodéchets et déchets verts

Chiffres clés :

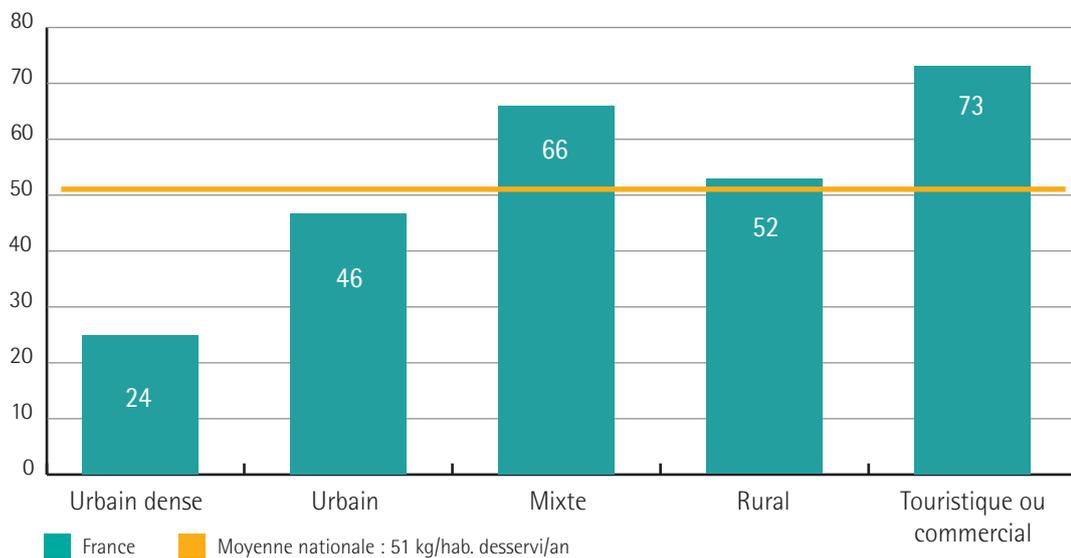
- ◆ **1,26 Mt** collectés par le service public en 2011
- ◆ **19 kg** de biodéchets/déchets verts collectés par habitant en 2011
- ◆ **38 %** de la population est desservie par une collecte séparée de biodéchets et/ou déchets verts (hors déchèteries) soit un ratio pour 2011 de **51 kg/habitant desservi**
- ◆ 80 % des tonnages sont collectés en porte à porte et 20 % en apport volontaire

Évolution de la collecte des biodéchets et déchets verts

	2009	2011	Évolution
Biodéchets et déchets verts	1,16 Mt	1,26 Mt	+ 8 %
	18 kg/hab./an	19 kg/hab./an	+ 6,6 %

Ratios de collecte des biodéchets/déchets verts par typologie de collectivité

En kg/hab. desservi/an



La collecte séparée des encombrants

Chiffres clés :

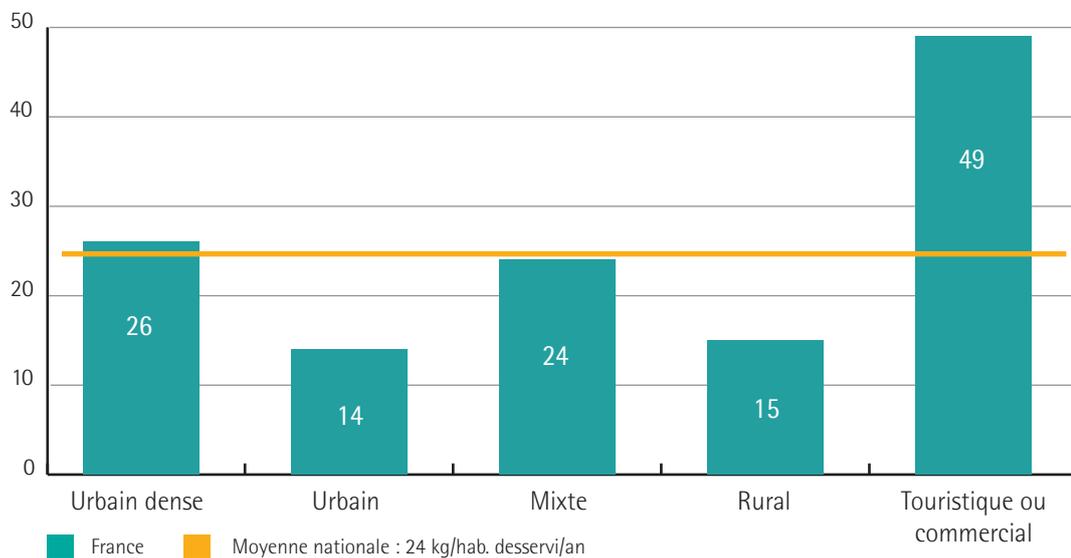
- ◆ **0,75 Mt** collectés par le service public en 2011
- ◆ **11,5 kg** d'encombrants collectés par habitant en 2011
- ◆ **50 %** de la population est desservie par une collecte séparée d'encombrants (hors déchèteries) soit un ratio pour 2011 de **24 kg/habitant desservi**
- ◆ 93 % des tonnages sont collectés en porte à porte et 7 % en apport volontaire

Évolution de la collecte des encombrants

	2009	2011	Évolution
Encombrants	0,79 Mt	0,75 Mt	- 5 %
	12 kg/hab./an	11,5 kg/hab./an	- 6 %

Ratios de collecte des encombrants par typologie de collectivité

En kg/hab. desservi/an

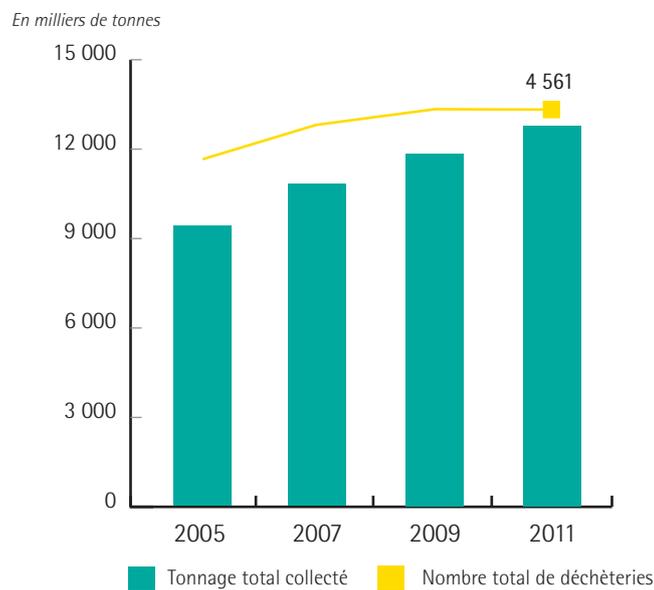


La collecte en déchèteries

Chiffres clés :

- ◆ 4 561 déchèteries
- ◆ 12,75 Mt collectés en 2011
- ◆ 195 kg par habitant collectés en déchèteries en 2011
- ◆ 75 % des déchèteries acceptent les professionnels
- ◆ 66 % des EPCI gèrent leurs déchèteries en régie, représentant 59 % des tonnages collectés.
32 % les gèrent en prestation de service (38 % des tonnages) et 2 % en délégation de service public (3% des tonnages)

Évolution du nombre de déchèteries et du tonnage collecté



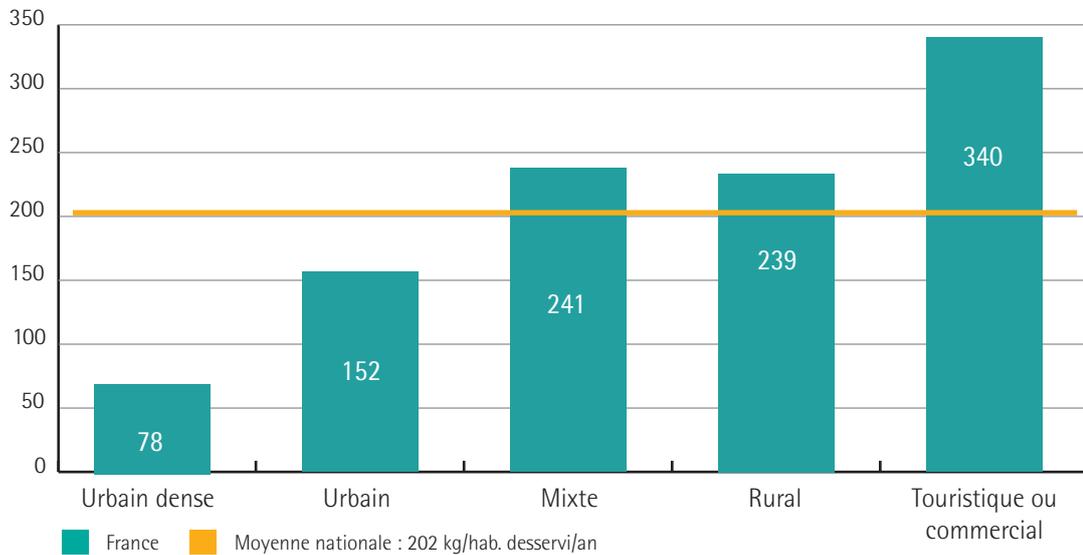
Le nombre de déchèteries ainsi que le tonnage collecté n'ont cessé d'augmenter de manière importante et ininterrompue jusqu'en 2009. Si en 2011, le gisement de déchets collectés en déchèteries continue sa croissance pour atteindre les 12,7 Mt, le parc de déchèteries, quant à lui, stagne pour la première fois. On observe donc entre 2009 et 2011 une croissance continue des tonnages collectés pour un nombre constant de déchèteries.

Évolution de la collecte en déchèteries

	2009	2011	Évolution
Déchèteries	11,82 Mt	12,7 Mt	+ 7 %
	184 kg/hab./an	195 kg/hab./an	+ 6 %
	4 566 déchèteries	4 561 déchèteries	-

Ratios de collecte en déchèteries par typologie de collectivité

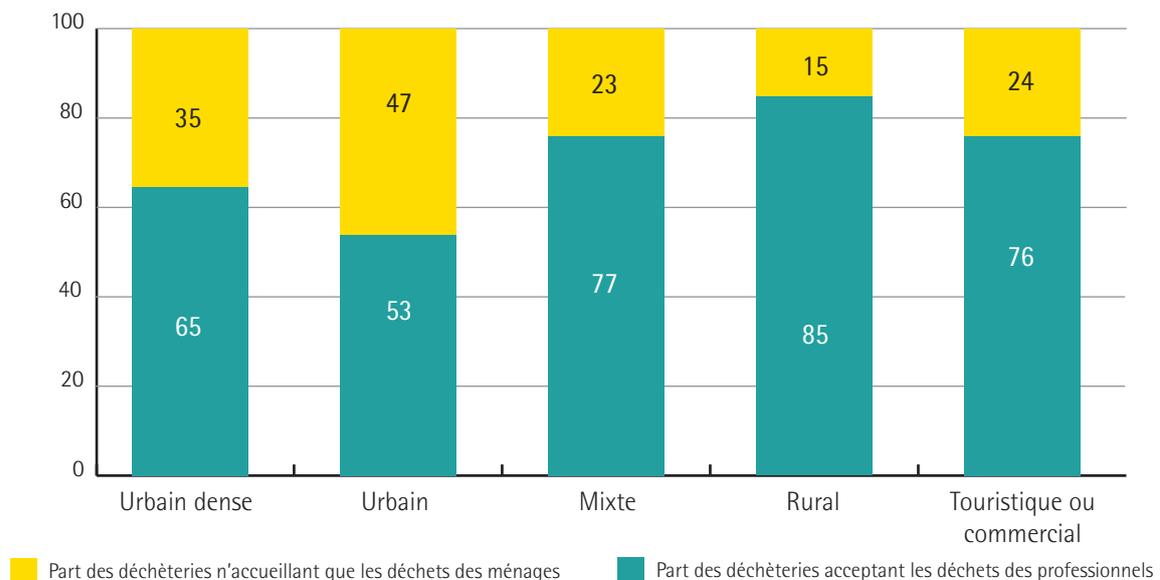
En kg/hab. desservi/an



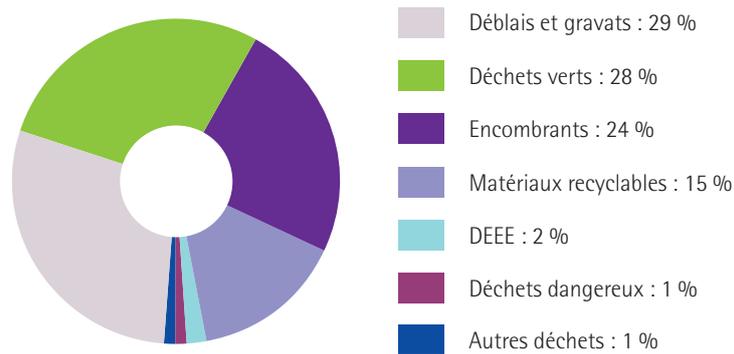
Le ratio national de collecte en déchèteries se situe à 202 kg/habitant desservi/an (à ne pas confondre avec la performance de collecte). Comme en 2009, il existe une grande disparité entre typologies de collectivités. Les collectivités de type urbain et urbain dense conservent des ratios de collecte très inférieurs au ratio moyen. À l'inverse, ce sont les collectivités touristiques ou commerciales qui présentent un ratio de collecte sensiblement supérieur.

Répartition des déchèteries acceptant les professionnels par typologie

En %



Composition des déchets collectés en déchèteries

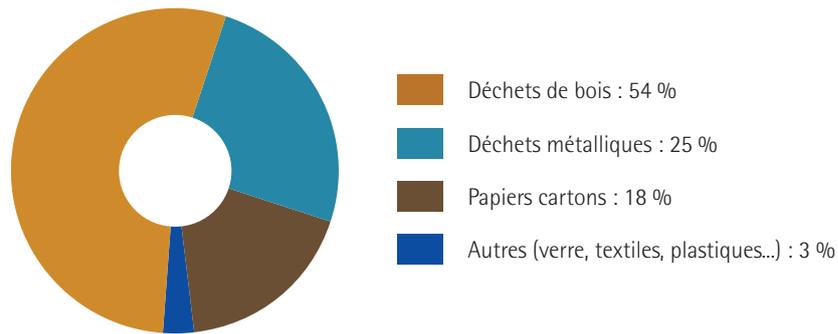


Si les tonnages collectés ne cessent de croître (+26 % pour les DEEE, +14 % pour les matériaux recyclables et +15 % pour les déchets dangereux), la répartition par types de déchets collectés reste similaire à celle des années passées. Seules les quantités collectées de déchets verts étant restées stables, la proportion de ceux-ci diminue logiquement entre 2009 et 2011.

Évolution de la collecte en déchèteries par type de déchets

Type de déchets	2009	2011	Évolution
Matériaux recyclables	1,65 Mt	1,89 Mt	+ 14 %
Déchets verts	3,53 Mt	3,54 Mt	-
Encombrants	2,81 Mt	3,1 Mt	+ 10 %
DEEE	211 kt	266 kt	+ 26 %
Déblais et gravats	3,38 Mt	3,66 Mt	+ 8 %
Déchets dangereux	100 kt	115 kt	+ 15 %
Autres déchets	139 kt	133 kt	- 5 %
TOTAL	11,8 Mt	12,7 Mt	+ 7 %

Composition des matériaux recyclables



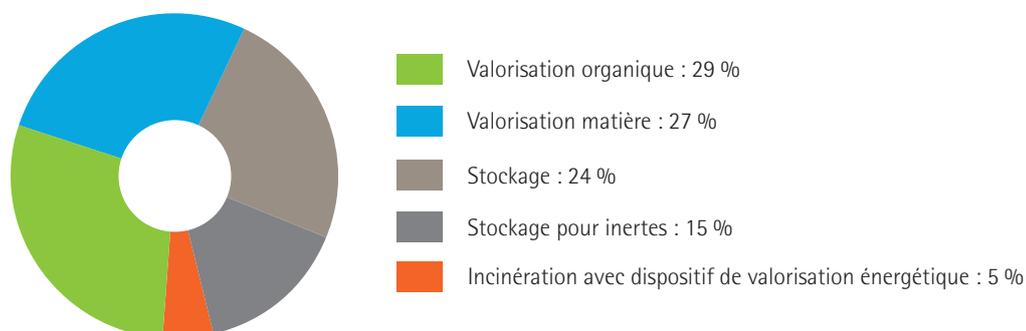
Les matériaux recyclables sont constitués à 54 % de bois, 25 % de déchets métalliques et 18 % de papiers/cartons. Les 3 % restant étant du verre, des textiles et du plastique.

Les déchets de bois occupent une place largement majoritaire dans les matériaux recyclables entrant en déchèteries, en constante augmentation depuis 2007 (40 % en 2007, 46 % en 2009 et 54 % en 2011). À l'inverse, les quantités de déchets métalliques collectées ne cessent de diminuer tant en termes de tonnages que (mathématiquement) de proportions.

Évolution de la collecte des matériaux recyclables en déchèteries

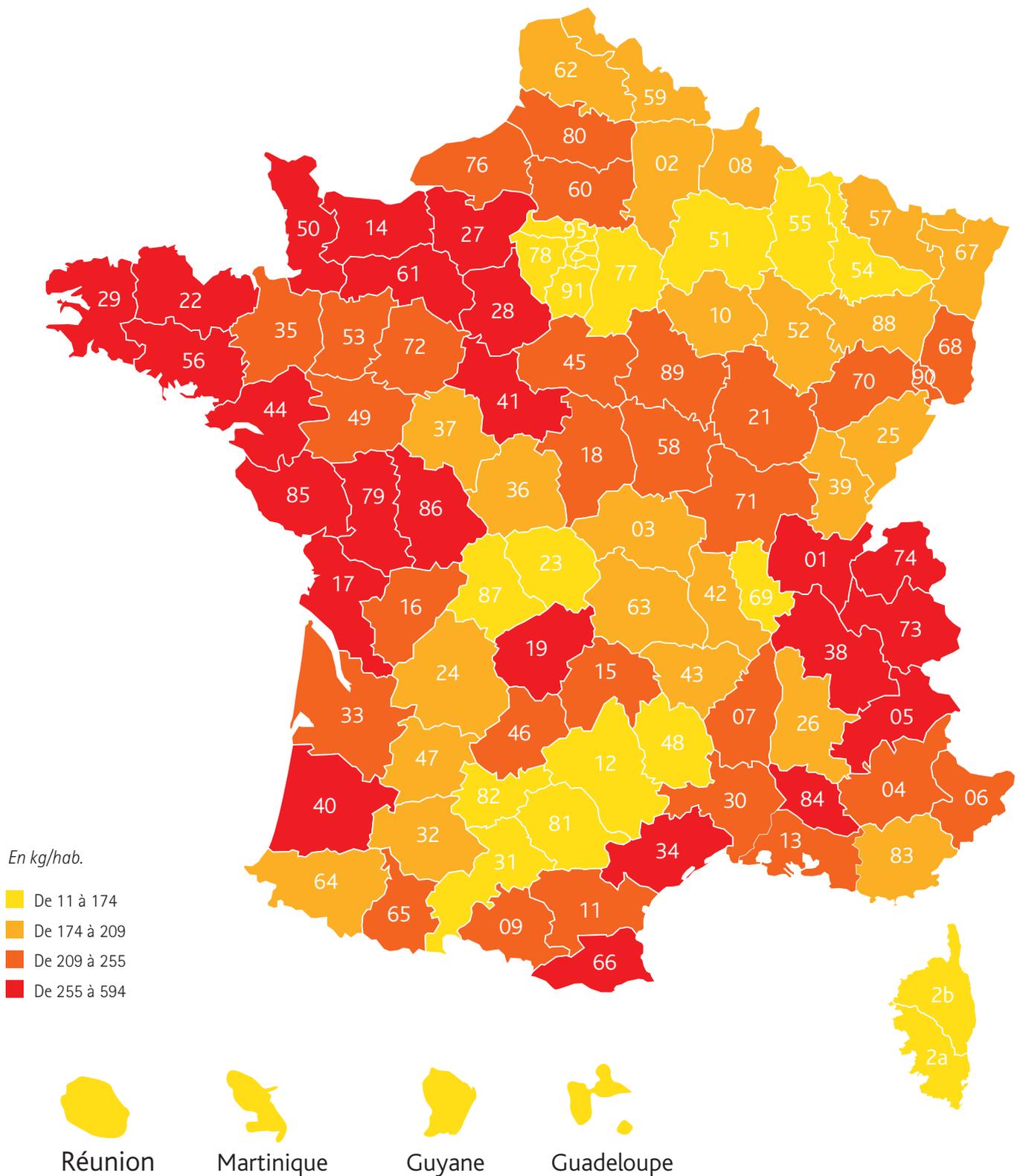
Matériaux recyclables	2009	2011	Évolution
Déchets métalliques	548 kt	473 kt	- 14 %
Papiers/cartons	313 kt	347 kt	+ 11 %
Déchets de bois	753 kt	1 013 kt	+ 34 %
Autres	38 kt	53 kt	+ 39 %
TOTAL	1,65 Mt	1,89 Mt	+ 14 %

Destinations des déchets collectés par type de traitement



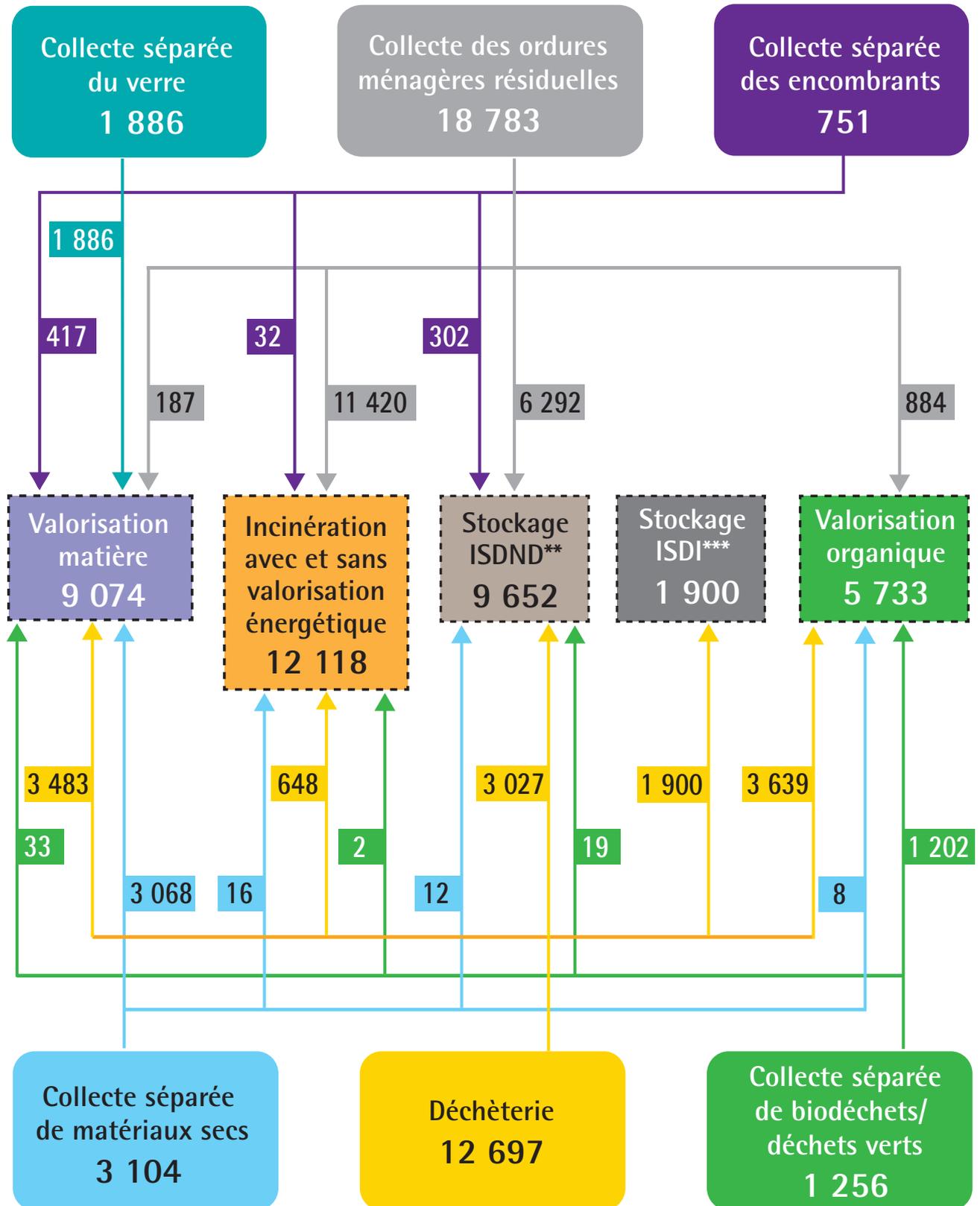
La part des déchets collectés en déchèteries faisant l'objet d'une valorisation a très légèrement augmenté (+1 point) entre 2009 et 2011. La part de la valorisation organique diminue de 4 % au profit de la valorisation matière. Ce résultat est toutefois à mettre en regard de l'évolution des tonnages constatée : constante pour les déchets verts et de + 14 % pour les matériaux recyclables.

Cartographie départementale des performances de collecte en déchèteries en 2011



Les valeurs départementales et régionales sont consultables sur la cartothèque :
http://carto.sinoe.org/carto/enquete_collecte/flash/

Synoptique des flux de déchets collectés par le service public (en milliers de tonnes*)



* Non précisés reventilés

** ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux

*** ISDI : Installation de stockage de déchets inertes



- > Exploitez et exportez les indicateurs
- > Comparez les données entre territoires

	Population totale desservie	Taux de couverture de la population (%)	Tonnage collecté	Ratio de collecte (kg/hab desservi/an)	Performance de collecte (kg/hab/an)
France	65 201 633	100	18 783 381	287,64	288,08
Ile-de-France	11 852 844	100	3 649 735	307,89	307,92
Rhône-Alpes	6 283 538	100	1 623 855	257,91	258,43
PACA	4 916 069	100	2 083 578	423,85	423,83
Nord-Pas-de-calais	4 042 007	100	1 131 806	279,60	280,01
Pays-de-la-Loire	3 601 115	100	774 069	215,52	214,95
Aquitaine	3 254 228	100	959 107	295,27	294,73
Bretagne	3 217 766	100	773 545	239,83	240,40
Midi-Pyrénées	2 903 414	100	785 618	270,37	270,58



Statistiques, cartes et outils de calculs

Dans l'onglet «Cartes et Indicateurs», accédez directement aux outils d'analyse :

Navigation bar: Déchets ménagers > Déchets non dangereux > Déchets dangereux > Déchets par activité > **Cartes et Indicateurs**

Main content area:

- Cartes**: Cartothèque (with map of France)
- Indicateurs**:
 - Les déchets en chiffres
 - Statistiques
 - Tout savoir sur les indicateurs de SINOE®

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

“

*L'objectif de cette nouvelle enquête, au titre de l'année 2011, est de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques déchets mises en œuvre ainsi qu'à la réponse de la France au Règlement statistique européen sur les déchets. Elle permet aussi de fournir des analyses et exploitations de données chiffrées utiles à l'ensemble des acteurs de la filière déchets qui disposent ainsi de **références nationales, d'éléments de comparaison entre territoires et d'aide à la décision** relative aux choix de gestion des déchets mis en œuvre.*

Pour se faire, l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes indépendantes de plus de 1 000 habitants exerçant au moins une compétence collecte et/ou déchèterie, a été interrogé.

*L'enquête a porté sur **5 types de collecte** en porte à porte et/ou en apport volontaire :*

- collecte d'ordures ménagères résiduelles,
- collecte du verre,
- collecte des matériaux secs,
- collecte des biodéchets et/ou des déchets verts,
- autres collectes spécifiques (encombrants, cartons des professionnels, déchets dangereux...),

ainsi que sur la collecte en déchèteries.

”



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr